

Conseil général de Val Terbi

Groupe Val Terbi Ensemble

Question orale

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs les conseillers

Monsieur le Maire

Fermeture des sentiers VTT sur la commune de Val-Terbi.

Nous avons déjà parlé lors de la dernière séance de la fermeture du sentier des lapins, un joli petit endroit où les enfants pouvaient prendre l'air au lieu de rester devant leur télévision, tablette, natel.

Visiblement, à Vicques, nos autorités préfèrent malheureusement cette solution. Quelques décorations un peu hors norme si vous me permettez l'expression, et le malheureux petit sentier est fermé, sans discussion, sans chercher d'alternative, de compromis.... c'est la triste réalité.

Aujourd'hui je souhaite revenir sur la célèbre fermeture des sentiers de VTT sur la commune de Val Terbi, plus précisément le village de Vicques. Car célèbre, elle l'est malheureusement devenue ! Comment peut-on, en 2020, effectuer des fermetures de sentiers d'une façon aussi brutale ? Comment peut-on, en 2020, une ère où les moyens de communication sont en pleine expansion, prendre de telles décisions sans contacter les milieux concernés ?

Voilà un 2^{ème} exemple de fermeture sans aucune réflexion, sans aucune prise de contact avec les personnes ou sociétés en rapport avec le VTT. On supprime des sentiers tels que celui de la Béchate, qui avait une autorisation cantonale qui datait de plus de 30 ans, un véritable scandale ! On ferme avec des panneaux, on abat des arbres, on sort les grands moyens... comme si des piquets et un peu rubalise n'auraient pas suffi.

En début juillet 2020, au début des vacances scolaires, on ferme des sentiers, qui permettent l'une des activités principales du canton, en plus dans une période où les activités sont restreintes en raison du COVID.

Nos autorités n'ont pas bien compris les atouts du Jura. Ce dernier n'est pas le Valais avec ses remontées mécaniques, ses barrages, ses sommets à plus de 4000m. Il n'y a rien de tout cela dans notre petit coin, où on devrait donc privilégier la nature, le calme et la tranquillité avec des activités telles que le VTT en forêt par exemple. A ma connaissance, la Commune de Val Terbi, via son garde forestier, est la seule à avoir pris des mesures aussi radicales, et ce sans consultation aucune.

Faisant personnellement partie du comité d'organisation des Championnats Suisse de VTT 2020, qui auraient dû se dérouler début juillet à Montsevelier et qui ont dû être annulés suite au COVID 19, je suis bien triste. Imaginez-vous le lundi dans le Quotidien Jurassien, la photo de Nino Schurter, vainqueur d'édition 2020 en première page, puis un peu après dans le journal, un titre annonçant la fermeture des sentiers VTT de la commune de Val Terbi, plus précisément du village de Vicques. Le summum du ridicule !

Et quand je pose la question à nos autorités communales, on me répond, simplement et bêtement surtout, que c'est une décision cantonale. Or j'ai eu la chance de participer à une séance avec le ministre David Eray, le chef de l'environnement Patrice Eschmann et la responsable des forêts du canton Mélanie Oriet, qui m'ont confirmé que c'est la commune ou bourgeoisie qui prend cette décision via le triage forestier.

Suite à ce que qui précède, voici mes questions :

- 1, La bourgeoisie a-t-elle été contactée ?
- 2, Le triage forestier était-il au courant ?
- 3, Avez-vous écrit un courrier d'avertissement à notre garde forestier Monsieur Luc Roueche par rapport à ces actions non concertées ?
- 4, si ce n'était pas le cas, pensez-vous le faire ?
- 5, Suite à ces dysfonctionnements, est-il possible de mettre en place un suivi des compétences et du travail effectué par notre garde forestier une à deux fois par année ?

Je remercie le conseil communal pour sa réponse.

Vicques (Val Terbi), le 16 septembre 2020

Clovis Chételat

Groupe Val Terbi Ensemble